

CIDFF 74

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

1. L'accès aux droits

Voir également la fiche n° 17 : CIDFF 74 / 2. L'accompagnement vers l'emploi

Missions et activités :

Afin de permettre l'accès aux droits à toute personne, le CIDFF 74 apporte, gratuitement et dans le respect de l'anonymat, **une information juridique et sociale complète sur toute question et dans tous domaines liés à la vie personnelle**, adaptée à la situation de la personne demandeuse et prenant en compte cette situation dans sa globalité.

◆ Droits des personnes et de la famille :

- Droit de la famille (mariage, divorce, union libre, pacs, filiation,...).
- Droit des biens et de la consommation (propriété, droit locatif, surendettement, succession,...).
- Droit du travail (contrat de travail, licenciement, d'absence, congés payés, maladie, maternité,...).
- Droit sociale (couverture sociale, prestations familiales, retraite, chômage, handicap,...).

◆ Vie professionnelle :

- Orientation / reconversion professionnelle (bilan, projet professionnel,...).
- Formation professionnelle et continue - Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) - Financement de la formation.
- Mesures pour l'emploi (accès à l'emploi, aides aux demandeurs d'emploi,...).

Le rôle du CIDFF est de :

- ➔ présenter à la personne demandeuse de façon objective, **l'ensemble des alternatives possibles** répondant à sa situation et à sa demande,
- ➔ aider la personne à **comprendre** les procédures, **décrypter** les documents, etc...,
- ➔ **orienter**, ensuite, la personne vers la structure et/ou l'interlocuteur qui l'accompagnera au mieux selon l'alternative qu'elle aura choisi.

Publics concernés :

Tous adultes, femmes et hommes.

Y compris l'entourage ou tout organisme accompagnant des personnes dans leurs démarches et leurs projets.

Conditions et modalités d'accès :

Accès individuel. Sur rendez-vous.

Accueil et accompagnement gratuits.

Localisation, coordonnées, horaires :

1, rue Louis Armand - 74000 ANNECY

- ◆ **Accueil des personnes** : soit au siège social de l'association, soit dans l'une de ses antennes locales (Gaillard, Cluses, Rumilly, Faverges).
- ◆ **Prise de rendez-vous** : auprès du siège social de l'association.
 - **Téléphone** : 04.50.09.52.40 - **Mail** : cidff74@cidff74.fr
- ◆ **Horaires des consultations** : du lundi au vendredi de 10 h30 à 17 h.
- ◆ **Site internet** : www.cidff74.fr



1. L'accès aux droits

Les engagements des CIDFF :

- un accueil personnalisé,
- une prise en compte globale de la situation de chaque personne,
- une information confidentielle et gratuite,
- une neutralité politique et confessionnelle.

Droit des femmes et de la famille, mais pas seulement :

Historiquement, le CIDFF a été fondé dans l'objectif d'informer, d'orienter et d'accompagner en priorité les femmes et les familles, avec la volonté clairement affichée d'œuvrer pour la **promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes** et pour **lutter contre les discriminations et violences sexistes** dans tous les domaines et notamment dans le domaine professionnel.

C'est aujourd'hui encore l'une de ses thématiques d'intervention et d'action essentielles.

Pour autant, et dans ce même objectif d'égalité hommes-femmes, **ses services sont désormais ouverts également aux hommes** qui peuvent venir s'informer sur leurs droits et être accompagnés dans leurs démarches et projets, au même titre que les femmes..

Suivi individuel - Actions collectives :

L'accueil et l'accompagnement des personnes, selon leurs demandes, se fait essentiellement lors de rendez-vous individuels. La prise en compte de la situation du demandeur dans sa globalité est un point-clé de l'accompagnement proposé par le CIDFF, afin d'apporter une information complète et personnalisée.

Par ailleurs, le CIDFF 74 organise et anime des actions collectives dans l'objectif de développer la citoyenneté et de faire connaître les droits des femmes et des familles. En particulier, il organise des sessions d'information thématiques, intitulées « Les lundis du CIDFF » à l'attention des professionnels du secteur social et associatif.

Des permanences d'information individuelle sur le lieu de travail :

Le CIDFF 74 propose aux entreprises de réaliser des permanences d'accueil dans leurs locaux, sur le temps de travail ou en périphérie du temps de travail, dans une démarche d'aide sociale aux salariés, afin de faciliter l'accès des salariés à l'information sur leurs droits individuels (hors droit du travail).

Le CIDFF 74 : présentation de l'association.

- ◆ Le CIDFF 74 est une association loi 1901, présente en Haute-Savoie depuis 1977 : **elle exerce une mission d'intérêt général d'information des femmes et des familles sur les droits**, laquelle est confiée par l'État ; elle est membre de l'Union Régionale Rhône-Alpes et du réseau national des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- ◆ **L'action du CIDFF 74 s'appuie sur un partenariat actif et bénéficie du soutien de multiples institutions et organismes :**
 - Le Service Central des Droits des Femmes et de l'Égalité, ainsi que ses délégations régionales et départementales.
 - Les services de l'état - Le Fond Social Européen.
 - Le Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes - Le Conseil Général de Haute-Savoie.
 - Diverses communes du département (notamment celles accueillant des permanences locales).
 - Divers organismes privés ou paritaires et divers partenaires associatifs et socio-économiques (par exemple : la CAF, la MSA, la Maison de l'Emploi de Bonneville, les Points Info Famille, le REAAP74, divers organismes de formation,...).
- ◆ Le réseau national des Centres d'information sur le Droit des femmes et des Familles compte **114 associations locales**, réparties sur l'ensemble du territoire français et **1250 permanences** implantées en milieu rural, urbain et en zones sensibles. Globalement, les CIDFF reçoivent chaque année plus de 470 000 personnes et répondent à plus de 880 000 demandes d'information.